

Résumé des principales décisions du plénum du Conseil général du 19 décembre 2022

1 Election du bureau restreint du CG

Le bureau restreint du Conseil Général est renouvelé tacitement. Virginie Rossier, Présidente, Alexandre Dubuis vice-Président, Christine Bourban Carthoblaz secrétaire sont reconduits dans leurs fonctions respectives.

2. Examen et approbation du budget 2023 de la Municipalité de Sion

L'entrée en matière est **acceptée** par 57 oui, 0 non et 0 abstention

Sont mentionnés ci-dessous seulement les amendements acceptés

Dicastère 1 : Administration générale & Finances

Fonct.	150.3637 p. 48	Subventions aux personnes physiques	580'000.-	652'500.- Fonctionne ment	+ 72'500.-	Avec cet amendement, il est proposé d'augmenter de 25.- par enfant le montant attribué aux familles par le biais des chèques scolaires pour le sport et la culture.	PS	L'amendement est accepté par 57 oui, 0 non et 0 abstention
--------	-------------------	--	-----------	---------------------------------	-------------------	---	----	---

Dicastère 2 : Economie & tourisme

Fonct.	264.3130 p.65	Prestations de tiers	CHF 202'000.-	CHF 302'000.-	+100'000.-	Afin de renforcer les mesures de transition énergétique, le PLR demande à la Municipalité de subventionner les audits PEIK réalisés par les entreprises sédunoises. Il s'agit de soutenir les entreprises en réalisant des audits énergétiques permettant de réduire leur consommation, avec des mesures concrètes, tout en améliorant la compétitivité des indépendants, des PME et des entreprises, grâce à la	PLR	L'amendement est accepté par 54 Oui, 0 non et 3 abstentions
--------	------------------	-------------------------	------------------	------------------	-------------------	--	-----	--

						réduction des coûts liée. Ainsi les conditions cadres proposées à nos entreprises sont améliorées et participe de manière proactive à l'attractivité de la Ville de Sion. Cette idée s'inscrit dans la résolution votée en octobre 2022. Cette mesure vise l'économie d'énergie selon le principe que « le kWh le moins est celui que l'on ne consomme pas ».		
--	--	--	--	--	--	--	--	--

Fonct	264.3637 P65	Subventions aux personnes physiques	500'000.-	600'000.-	+100'000.-	Sion étant principalement chauffée au gaz, il est urgent de contribuer efficacement à la transition énergétique en subventionnant le transfert des systèmes à énergies fossiles vers des systèmes à énergies renouvelables, tels les pompes à chaleur, les pellets ou le CAD.	Le Centre	L'amendement est accepté par 37 oui, 20 non et 0 abstention
-------	-----------------	--	-----------	-----------	-------------------	---	--------------	--

Dicastère 3 : Education & Culture

Aucun amendement

Dicastère 4 : Affaires sociales

Fonct.	400.301 0 p.95	Administrati on traitement du personnel administratif et d'exploitatio n	1'402'000	1'432'000	+30'000	Le délégué aux aînés de la ville de Sion travaille à 30%. Au vu du poids de la tâche, ce pourcentage devrait être élevé au moins à 50%. De cette manière les projets découlant des évaluations par quartier pourront être mis en place plus efficacement...	Les Verts	L'amendement est accepté par 31 oui, 22 non et 2 abstentions
--------	----------------------	---	-----------	-----------	----------------	---	--------------	---

Dicastère 5 : Sécurité publique

Aucun amendement

Dicastère 6 : Travaux publics & Environnement

Fonct	608.3119 p. 135	Déchets/ Autres immobilisati ons	280'000	140'000	-140'000	La CEU n'est pas convaincue que la solution des twins soit adaptée pour l'entier du territoire. L'amendement a pour but d'investir dans une première étape dans les secteurs problématiques (centre-ville / centre villages) afin de tester le nouveau mode de recyclage TWINS	CEU	L'amendement est accepté par 27 oui, 23 non et 7 abstentions
-------	--------------------	---	---------	---------	-----------------	--	-----	---

Invest	600.5010 p. 227	Routes / voies de communicati on	200'000	300'000	+100'000	La justification concernant le montant pour les pistes cyclables (200'000.-) n'est pas acceptable. La CEU propose d'amender le montant de la rubrique de +100'000 pour maintenir un niveau d'investissement comme pour le budget 2022 (300'000.-)	CEU	L'amendement est accepté par 50 oui, 7 non et 0 abstention
--------	--------------------	---	---------	---------	-----------------	---	-----	---

Investisse ment	601.5060 p. 228	Biens mobilier/vé hicules	660'000.-	460'000.-	- 200'000.-	Le Conseil général n'est pas au fait de la planification à long terme du renouvellement du parc de véhicule à l'échelle de la Ville (si celle-ci existe). Il n'est donc pas en mesure de prendre une décision sur une telle augmentation (+83%) budgétaire par rapport à 2022.	PS	L'amendement est accepté 37 oui 16 non et 4 abstentions
--------------------	--------------------	---------------------------------	-----------	-----------	--------------------	--	----	--

Dicastère 7 Bâtiment et constructions

Fonct	701.3144 p. 153	Entretien des terrains bâtis et bâtiments	995'000.-	1'200'000.-	+205'000	<p>Accélérer la pose d'isolation en façades et toitures sur les bâtiments communaux existants afin de diminuer leurs besoins énergétiques.</p> <p>Diminuer sa consommation est la première des mesures à mettre en place dans la transition énergétique. Et ainsi augmenter la cadence de la deuxième mesure par la pose de panneaux solaires et le changement de production de chaleur en abandonnant les énergies fossiles pour des énergies renouvelables.</p>	PLR	L'amendement est accepté par 51 oui, 4 non et 0 abstention
Inv	701.5040 p. 237	Terrains bâtis	2'190'000	2'390'000	+200'000	<p>En raison des revenus en lien avec l'activité d'achat-vente d'énergie, la municipalité a décidé de mettre en place une série de mesures liées à la transition énergétique.</p> <p>Le PLR félicite la municipalité et souhaite l'encourager à poser plus de PV sur ses toitures.</p> <p>Le PLR estime qu'une plus grande part de ces recettes « exceptionnelles » devrait être réinjectée directement dans la pérennisation de celles-ci plutôt que dans la mise à l'équilibre du compte de fonctionnement déficitaire. Nous l'avons constaté cette année: nous ne sommes pas suffisamment autonome d'un point de vue énergétique.</p>	PLR	L'amendement est accepté par 51 oui, 5 non et 0 abstention

Dicastère 8 Urbanisme et mobilié

Fonct	850.3637 p. 161/268	Subventions aux personnes physiques	150'000.-	75'000.-	-75'000	<p>La CEU a posé la question de savoir s'il y avait un montant dévolu par projet et si les règles étaient aujourd'hui claires pour orienter les citoyens vers des toitures végétalisées ou favorables pour des panneaux photovoltaïques.</p> <p>Il n'y a dans la réponse aucune indication sur les montants par projet, aucune ébauche de règlement/directive fournie pour une thématique sensible qui va impacter fortement les nouvelles constructions.</p> <p>Dans ces conditions il n'est pas raisonnable d'attribuer un tel montant. L'amendement a pour objectif d'assurer le travail pour élaborer un règlement/directive qui devra être présenté au Conseil général avant d'accorder un montant plus large qui pourra faire l'objet d'un crédit supplémentaire.</p>	Fabien Kuchler , Patrick Bornet, Thierry Stalder	L'amendement est accepté par 33 oui, 20 non et 4 abstentions
-------	---------------------------	--	-----------	----------	----------------	---	---	---

Inv	852.5040 p. 243	Parcs et jardins	5'300'000	5'400'000	+ 100'000	Les arbres nous accueillent sous leur ombre bienfaitante et nous	PLR	L'amendement est accepté par 47 oui, 6 non et 3 abstentions
-----	--------------------	------------------	-----------	-----------	------------------	--	-----	--

						<p>rafraîchissent durant l'été, embellissent nos rues, nos parcs et notre ville.</p> <p>L'arbre est un amortisseur climatique qui atténue les îlots de chaleur et les risques d'inondation.</p> <p>La canopée absorbe le CO2 tout en diffusant de la vapeur d'eau. Ce processus rafraîchit l'air ambiant. A l'ombre d'un arbre, la température est abaissée d'au moins 5°C. Une disposition stratégique des arbres peut réduire la température de l'aire d'une ville de 2°C à 8°C.</p> <p>Les arbres en ville, offrent des bénéfices multiples : Ils améliorent le cadre de vie, favorisent la biodiversité, marquent le paysage, sont bénéfiques pour la santé, contribuent au lien social. En tenant compte du contexte actuel lié aux revenus exceptionnels sur le portefeuille énergétique, le PLR souhaite mettre 100'000.- CHF de plus au budget 2023 pour une arborisation supplémentaire sur le territoire communal et non pas uniquement sur les toitures et les façades.</p>		
--	--	--	--	--	--	--	--	--

Inv	854.5010 P244	Routes / voies de	750'000.-	850'000.-	+100'000.-	L'accélération du déploiement d'éclairage dynamique sur les voies publics sédunoises participe à	Le Centre	L'amendement est accepté par 38 oui, 14 non et 4 abstentions
-----	------------------	----------------------	-----------	-----------	-------------------	---	-----------	---

		communication				l'amélioration de l'efficacité énergétique tout en garantissant la sécurité des citoyens de la commune.		
--	--	---------------	--	--	--	---	--	--

Dicastère 9 : Sport jeunesse & Loisirs

Amendement retiré

Discussion finale sur le budget 2023

Total fonctionnement – + **292'500.-**

Total investissement – + **300'000.-**

Le budget est **accepté** par 57 oui, 0 non et 0 abstention

Le vice-Président du Conseil général : A. Dubuis, 20.12.2022